

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du

27 mai 2021

Présidence

M. Gérald Lagrive

Objet

Préavis n° 2021/12 – Demande de crédits complémentaires au budget

de fonctionnement 2021

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

vu le préavis municipal n° 2021/12,

- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2021 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 292'900.- (deux cent nonante-deux mille neuf cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 947'200.- (neuf cent quarante-sept mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus;
- 2) de porter le montant de l'amélioration du résultat, soit Fr. 654'300.-, en déduction du prélèvement initialement prévu à Fr. 2'887'600.- dans le fonds de réserve générale, doté de Fr. 19'493'000.39 au 1er janvier 2021.

Le revenu net complémentaire alimentera la trésorerie ordinaire.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2021 est dès lors arrêté comme suit :

Charges:

Revenus:

Excédent de charges initialement prévu au budget 2021 Fr. 2'887'600.-

Charges complémentaires

Fr. 292'900.-

Revenus complémentaires

947'200.-Fr.

Totaux

Fr. 3'180'500.-947'200.-

Résultat intermédiaire (excédent de charges) Prélèvement dans le fonds de réserve générale

Fr. 2'233'300.-2'233'300.-Fr.-

Nouvel excédent de charge prévu au budget 2021

Fr.

Ainsi délibéré en séance du 27 mai 2021.

Le Président

La Secrétaire

Gérald Lagrive

Chantal Junod Napoletano